

Appel de candidatures de jeunes coopérateurs et mutualistes

Le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) est à la recherche de 5 personnes de 18-35 ans pour siéger à son Comité jeunesse 18-35 ans¹.

Le mandat du comité est de soutenir les membres du CQCM en vue d'augmenter l'implication et la représentation des jeunes au sein du mouvement coopératif et mutualiste.

Plus spécifiquement, le comité vise à :

- **Stimuler la réflexion stratégique** et les actions concernant la relève des jeunes coopérateurs et mutualistes de 18-35 ans en tant qu'entrepreneurs, administrateurs, employés ou membres du mouvement coopératif et mutualiste;
- **Donner des avis** à la demande du CQCM sur les questions de la relève et de la jeunesse et prendre appui par des sondages auprès des jeunes coopérateurs et mutualistes de 18-35 ans de tout le mouvement;
- Voir à la **représentation des jeunes coopérateurs et mutualistes** de 18-35 ans à la demande du CQCM sur des instances ou des coalitions;
- Soutenir le **réseautage des jeunes coopérateurs et mutualistes** de 18-35 ans, à l'échelle nationale et régionale, par la mise en place d'un réseau virtuel, d'un événement de réseautage annuel axé sur leurs initiatives et leurs innovations.

Postes disponibles :

- 1 poste universel dédié aux jeunes s'intéressant à la coopération et à la mutualité
- 3 postes représentants d'une fédération ou d'un réseau coopératif sectoriel²
- 1 poste d'agent de promotion de l'entrepreneuriat coopératif jeunesse

¹ Les mandats des membres du Comité jeunesse 18-35 du CQCM sont d'une durée de 3 ans.

² Les candidats souhaitant siéger sur un des postes attirés aux fédérations et secteurs coopératifs et mutualistes du Québec, devront fournir une résolution du conseil d'administration appuyant leur candidature (cette résolution peut être fournie après le dépôt de candidature).

Critères d'admissibilité :

1. Être âgé entre 18 et 35 ans;
2. Être activement impliqué en tant qu'employé, membre ou dirigeant d'une coopérative ou d'une mutuelle;
3. Faire preuve d'une grande motivation.

Conditions de participation :

- Participer à une rencontre téléphonique ou virtuelle de deux heures aux six semaines;
- Participer à deux rencontres par année d'une demi-journée en personne³
- Contribuer activement à la réalisation des projets menés par le comité jeunesse (Prix Majella St-Pierre, Rendez-vous des jeunes entrepreneurs innovants, etc.).

Pour soumettre votre candidature :

1. Remplir le [formulaire en ligne](#)
2. Joindre votre curriculum vitae et une lettre de motivation

Date limite pour soumettre sa candidature : **2 septembre 2019**

Pour toute question, communiquer avec :

Catherine Isabel
418 835-1644 poste 132
catherine.isabel@cqcm.coop

³ Les frais de séjour et déplacement des jeunes non affiliés à un secteur sont assumés par le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité sur demande, sur la base de la politique établie par le CQCM.

LE COMITÉ JEUNESSE 18-35 ANS DU CQCM

Le comité jeunesse 18-35 ans du CQCM représente les jeunes coopérateurs et mutualistes issus de divers secteurs économiques et régions du Québec.

Il consulte et mobilise les jeunes, donne des avis au CQCM et initie des projets collaboratifs et événements réseautage avec des partenaires partout au Québec.



Comité
jeunesse
de la **coopération**
et de la **mutualité**



- Rencontrez des jeunes passionnés de coopération à travers les activités, dont le Rendez-vous des jeunes entrepreneurs innovants;
- Exprimez vos idées au nom de votre réseau ou à titre individuel via nos consultations;
- Sensibilisez d'autres jeunes de votre milieu au modèle coopératif;
- Recevez des formations gratuites;
- Vivez une expérience sur un conseil d'administration;
- Posez votre candidature au prix Majella-St-Pierre!

Conseil
québécois
de la **coopération**
et de la **mutualité**



Visitez notre site web:
cqcm.coop/comitejeunes

Groupe LinkedIn:
Jeunes coopérateurs
et mutualistes du Québec

Facebook:
Conseil québécois
de la coopération
et de la mutualité